

Image not found or type unknown



Rée valuation d'un loyer

Par **audin line**, le **26/12/2016** à **18:07**

Bonjour,

j'ai loué au 1^{er} juillet 2014 une maison de 80 m², construite en 2006, loyer d'ami 400 €, pour 6 mois !!!!, mais ils sont encore là pour au moins 10 mois je suis de ma poche pour le crédit, bail 3/6/9 : j'aimerais réviser le loyer pour le 1^{er} juillet 2017 terme des 3 1^{ère} années du bail, en ai-je le droit et de combien? l'augmentation légale, es-ce possible et comment procéder.

merci de votre réponse
line